



Suite au départ de la titulaire, le Syndicat intercommunal met au concours le poste de :

Secrétaire-caissier(ère) à 40-50%

Mission :

- Gérer toute la partie administrative de la structure de manière autonome, y compris le secrétariat.
- Assurer le lien entre le comité, les communes membres et le personnel technique.
- Participer et rédiger les PV de séances du comité et de l'assemblée des délégués (en soirée).
- Gérer la facturation de l'eau potable.
- Tenir la comptabilité jusqu'au bouclage.
- Gérer la TVA, établir les salaires et les décomptes d'assurances sociales.

Profil :

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent.
- Très bonnes connaissances en comptabilité.
- Bonnes capacités rédactionnelles.
- Autonome, autodidacte, ayant le sens des responsabilités.
- Maîtrise des outils informatiques et de la suite Office.
- Flexibilité dans les horaires de travail, rigueur dans la gestion des dossiers.

Nous offrons :

Un travail intéressant et varié avec beaucoup de flexibilité et d'autonomie.
Rémunération en rapport avec les exigences du poste.

Traitement : selon l'échelle de traitement de la RCJU

Entrée en fonction : 1^{er} juin 2022 ou à convenir

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat au tél. 079 192 58 80

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur dossier de candidature complet à l'adresse suivante :

Syndicat des eaux du Val Terbi, Haut de Chaudron 14, 2826 Corban avec la mention « postulation »
ou par courriel à : administration@sevt.net, jusqu'au 19 avril 2022.